

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE.****1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.****Préparation:**Nom: **NEOPLAST NG VELOUTE M1 Spécial IGH (Blanc et toutes teintes)****Société/Entreprise:**

Raison Sociale: PEINTURES MARIUS DUFOUR.

Adresse: 58/90, bd Fifi-Turin - BP 96.13362.Marseille Cedex 10.FRANCE.

Téléphone: 04 91 80 91 25. Fax:04 91 25 92 72.

N° de téléphone d'urgence: 01 45 42 59 59.

Société/Organisme: Orfila.

Usage normal:

Voir la fiche technique

2 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS:**Substances Dangereuses représentatives:**

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger.

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger.

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle.

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 88/379/CEE et 93/18/CEE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Autres données:

4 - PREMIERS SECOURS.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Non concerné.

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculaire, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.



Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation:

Ne pas fumer. Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93 et ND 1962-155-94:

Substance de cette catégorie inconnue.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

Masse Volumique:

> 1

Caractère Acide-Base de la préparation:

Base faible.

Solubilité de la préparation dans l'eau:

Diluable.

Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils:

non concerné.

Etat Physique:

Liquide Fluide.

Intervalle de PE:

non concerné.

Quand la mesure du PH est possible, sa valeur est:

non précisée.

Température d'auto-inflammation:

non précisé.

Température de décomposition:

300 °C.

Intervalle de température de fusion:

non précisé

Température moyenne de distillation des solvants contenus:

100 °C.

Autres données:

10 - STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique §7.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

Autres données:

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.

Autres données:

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.



Non concerné.

Dispositions particulières:

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)
Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.